



**Communauté de Communes
du Romorantinais et
du Monestois**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 10 MARS 2016
A 19 H 00**

**COMPTE RENDU
DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Raphaël HOUGNON a été désigné secrétaire de séance

**DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES : BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGETS ANNEXES – EXERCICE 2016**

Conformément aux articles L.2312-1 et L.5211-36 du C.G.C.T. il est fait obligation aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L.2312-1 et L.5211-36 du CGCT, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Les éléments utiles aux débats seront présentés au Conseil Communautaire.

Le rapport a été joint à la convocation

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire prend acte de la présentation
du débat des orientations budgétaires**

**MAISON D'ACCUEIL DES JEUNES OUVRIERS (MAJO) A ROMORANTIN-
LANTHENAY: DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT**

Il est proposé d'accorder une garantie d'emprunt à la Maison d'Accueil des Jeunes Ouvriers à hauteur de 30% du prêt d'un montant de 150 000 euros qu'elle doit contracter dans le cadre de sa restructuration financière.

Le courrier de la banque a été joint à la convocation

Adopté à l'unanimité

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE : CONVENTION PARTICULIERE D'APPUI FINANCIER DANS LE CADRE DU FONDS DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le projet de délibération et la convention ont été joints à la convocation

Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS – BUDGET RELEVANT DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M14

Deux décrets, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016, précisent les nouvelles normes comptables concernant la comptabilisation des subventions d'équipement versées par l'EPCI. Il est proposé de modifier la durée d'amortissement des immobilisations concernées.

Le projet de délibération a été joint à la convocation

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL :

- **MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le projet de délibération a été joint à la convocation

Adopté à l'unanimité

- **REMBOURSEMENT DE FRAIS INHERENTS AU DEPLACEMENT DE DEUX AGENTS DANS LE CADRE D'UNE FORMATION**

Le projet de délibération a été joint à la convocation

Adopté à l'unanimité